

Il y a cent ans

Le Frère André passe au crible

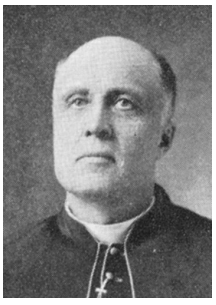


Kevin Cohalan

L'annonce que le Frère André (1845-1937) sera canonisé cet automne nous rappelle le rôle joué, à un moment clé de son histoire, par deux figures éminentes du Plateau Mont-Royal.

C'est l'automne 1910 : monseigneur Paul Bruchési (1855-1939), archevêque de Montréal, est de retour à sa table de travail après avoir vécu, au mois de septembre, le grand triomphe de sa carrière, celui du Congrès eucharistique international. Il se trouve assiégé de tous les côtés par des questions de Frère André. Depuis déjà trente ans, la réputation du petit portier en tant que thaumaturge ne cesse de grandir. Monseigneur Bruchési lui-même a approuvé, en 1904, la fondation de l'Oratoire Saint Joseph.

Maintenant les journaux regorgent de témoignages de guérisons. Les incrédules et sceptiques de tendance anticléricale menacent de riposter en dénonçant comme supercherie, fraude et exploitation les « miracles » en provenance de Côte-des-Neiges. Le père Gilbert Français, supérieur général mondial (de 1893 à 1926) de la Congrégation de Sainte-Croix, dont fait partie le Frère André, sollicite l'archevêque : que cette question soit examinée le plus tôt possible.



L'abbé J. T. Savaria

Bruchési pour sa part ne doute pas de l'authenticité du charisme du Frère André. Mais il doit trouver un moyen d'évaluer de façon plus objective l'état de la situation. Il décide de nommer une commission d'enquête.

Le 17 novembre 1910, trois réputés membres du clergé se voient confier le mandat :

Depuis quelques années, il se fait un mouvement assez considérable de Pèlerins vers l'oratoire Saint-Joseph... On nous a rapporté des guérisons extraordinaires.

Comme il nous parait opportun de procéder à un examen sérieux de ces faits nous vous char geons de faire une enquete complète sur tout ce qui se passe à l'oratoire Saint-Joseph..

Nous vous donnons tous les pouvoirs nécessaires à cette fin, et spécialement celui d'interroger sous serment toute personne que vous jugerez en état de vous renseigner.

Vous devrez ensuite nous faire un rapport sur cette enqute et nous sou - mettre vos conclusions.

L'un des trois, le jésuite Joseph Lalande, était le recteur du Collège Sainte-Marie (ainsi que, soit dit en passant, le directeur spirituel d'Henri Bourassa). Les deux autres étaient le chanoine Joseph Télesphore Savaria (1856-1916) et l'abbé Philippe Perrier (1870-1947).

L'abbé J. T. Savaria, nommé confesseur du Carmel de Montréal en 1885, est devenu, à la suite du décès de sa fondatrice et prieure Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus (1816-1888), le soutien principal de la petite communauté. « Je fais du Carmel, déclara-t-il, l'œuvre de ma vie. » C'est lui qui a choisi un terrain du Mile-End pour la construction en 1895-1896 du second monastère, dont il est considéré le fondateur, et lui qui a mené la campagne de souscription à cette fin, entre autres en publiant ses *Secrets d'un Carmel* (1895), imprimés par l'Institution des Sourds-Muets au coin de Laurier et Saint-Dominique.

Philippe Perrier, au moment de sa nomination à la commission d'enquête, comblait le poste de visiteur des



L'abbé Louis-Philippe Perrier

écoles pour la Commission scolaire de Montréal et avait déjà été vice-chancelier à l'archevêché. C'est quelques années plus tard, dès 1914 et jusqu'en 1930, qu'il devient curé de la paroisse de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End. C'est l'âge d'or de la paroisse, l'une des plus prestigieuses de Montréal,

Suite à la page 10

Suite de la page 8

Le Frère André passe au crible

voire « la cathédrale du nord ». Perrier se trouve au centre d'un cénacle d'intellectuels de tendance nationaliste qui fréquentent le presbytère, dont Henri Bourassa. Pendant dix ans, de 1917 à 1927, il y offre domicile à son confrère et ami le chanoine Lionel Groulx. (C'est donc pendant son séjour à Saint-Enfant-Jésus que Groulx écrivait *L'Appel de la race.*)

Quelques mois plus tard, mars 1911, les trois commissaires soumettent leur rapport :

... Nous sommes heureux de pouvoir déclarer à Votre Grandeur que tout ce que nous avons trouvé là semble bien fait pour édifier la piété des fidèles...

Les faits les plus extraordinaires que nous avons pu étudier semblent bien aussi accuser une intervention surnaturelle, due à la bonté et à la puissance de saint Joseph

Seul, croyons-nous, un bureau constitué en permanence, où se concerteraient la science théologique et la science médicale pourrait à l'avenir nous osons espérer que saint Joseph continuera à manifester les merveilleux effets de sa bonté en arriver à des conclusions vraiment certaines

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de notre respect et de notre dévouement sincère.

De Votre Grandeur,

Les très humbles serviteurs en J. C.

Monseigneur Bruchési est rassuré. En novembre 1912 il se rend finalement en personne à l'Oratoire et adresse la parole aux pèlerins. « Puis-je dire, demande-t-il, que des miracles s'opèrent ici ? » Et il avoue qu'il ne peut pas le nier.

Voir Micheline Lachance, Le Frère André *(Montréal, 1980), Chapitre cinq, ainsi que* Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus *(œuvre anonyme (Berthe Sénécal), Montréal, 1944).*